



PRÉFET DU RHÔNE

Préfecture

Direction des Libertés
Publiques et des Affaires
Décentralisées
1^{er} Bureau
Bureau de la commande
publique, de la coopération
et de la fonction publique
des collectivités locales

Affaire suivie par : Alexandra ROSSI-GERAULT
Marjorie DUPONT
Rachida BOUHILA
Tél. : 04 72 61 60 99 / 60 95 / 60 96
Courriel : alexandra.rossi-gerault@rhone.gouv.fr
marjorie.dupont@rhone.gouv.fr
rachida.bouhila@rhone.gouv.fr

ELECTIONS 2015 AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL-METROPOLITAIN D'INCENDIE ET DE SECOURS

PROCES VERBAL DE L'ELECTION DU 19 MARS 2015

COLLEGES DES COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Le jeudi 19 mars 2015, en application de l'article R 1424-13 du code général des collectivités territoriales, s'est réunie la commission départementale chargée du recensement et du dépouillement des votes des représentants des communes de l'arrondissement de Villefranche-sur-Saône au conseil d'administration du service départemental-métropolitain d'incendie et de secours (SDMIS).

La commission, composée de :

- Mme Aurélie DARPHEUILLE, présidente, représentant Monsieur le préfet de la région Rhône-Alpes, préfet du Rhône ;
- Mme Anne-Marie VIVIER-MERLE, maire des Olmes,
- M. Paul PERIGEAT, maire de Saint-Laurent-d'Oingt,
- Colonel Bertrand KAISER, représentant le directeur du SDMIS,
- Mme Marjorie DUPONT, secrétaire,

a procédé au dépouillement des enveloppes qui ont été adressées à la préfecture au plus tard le mardi 17 mars 2015 à 12 heures.

.../...

Nombre d'électeurs inscrits dans le département	:	228
Nombre d'enveloppes extérieures recensées	:	195
Nombre d'enveloppes extérieures non validées	:	2
Reste nombre des votants	:	193
Enveloppes renfermant des bulletins blancs	:	3
Enveloppes renfermant des bulletins nuls	:	2
		<hr/>
Reste suffrages exprimés	:	188

Total des suffrages obtenus par chaque liste de candidats :

- liste présentée par M. Noël BULLIAT : **1 194 voix**
 - liste présentée par M. Michel MERCIER : **4 862 voix**
- soit un total de **6 056 voix.**

1ère étape

Calcul du quotient électoral (QE) :

$$\frac{\text{suffrages exprimés}}{\text{nombre de sièges à pourvoir}} = \frac{6\ 056}{5} = 1\ 211,2$$

2ème étape

Attribution des sièges à la proportionnelle :

- liste de M. BULLIAT : **0**
- liste de M. MERCIER : **4**

Il reste **1 siège à pourvoir.**

3ème étape

Attribution des sièges au plus fort reste :

- liste de M. BULLIAT : 1 siège
- liste de M. MERCIER : 0 siège

Nombre total de sièges obtenus par chaque liste :

- liste de M. BULLIAT : 1 siège
- liste de M. MERCIER : 4 sièges.

Sont déclarés élus en qualité de titulaires :

- M. Michel MERCIER, maire de Thizy-les-Bourgs,
- M. Didier BARRY, adjoint au maire de Villefranche-sur-Saône,
- M. Damien COMBET, maire de Chaponost,
- M. Didier PASCAL, adjoint au maire de Genas,
- M. Noël BULLIAT, adjoint au maire de Villié-Morgon

Sont déclarés élus en qualité de suppléants :

- M. Raymond DURAND, maire de Chaponnay
- Mme Sylvie EPINAT, maire de Saint-Georges-de-Reneins
- M. Pascal GUERIN, maire de Saint-Christophe-la-Montagne
- Mme Marie-Pierre TEYSSIER, maire de Civrieux-d'Azergues
- M. Frédéric DAUTUN, adjoint au maire de Villié-Morgon

CLOTURE DU PROCES-VERBAL

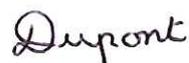
Le présent procès-verbal, dressé et clos le jeudi 19 mars 2015 à 9 h 25 en double exemplaire, est signé après lecture par le président, les membres de la commission et la secrétaire.

La présidente,



Aurélie DARPHEUILLE

La secrétaire,



Marjorie DUPONT

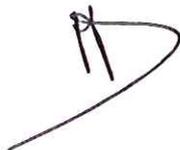
Les membres de la commission :

Représentant le directeur du SDMIS,



Colonel Bertrand KAISER

Le maire des Olmes,



Anne-Marie VIVIER MERLE

Le maire de Saint-Laurent-d'Oingt,



Paul PERIGEAT